Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°20

Commune associée	Mahaena
Référence de la fiche	FA_M20
Référence du site	Faatahi – PK 32,9
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	07/04 et 16/06/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
253750	8055718

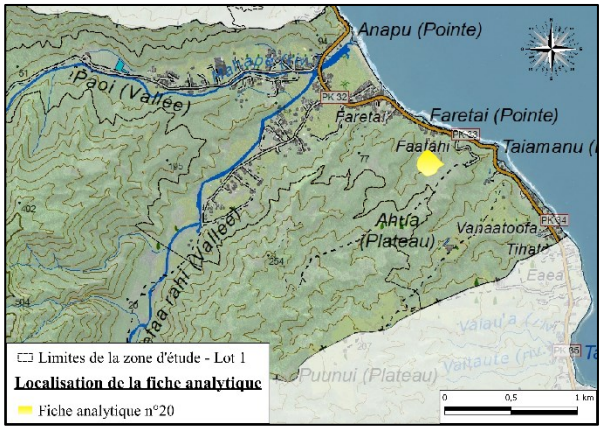

Contexte	
Topographie	Versant de 70 m de haut avec une pente variable entre 30° et 40°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement terminale
Géomorphologie	Planèze disséquée
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau souterraine observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques recensés

Résultats des investigations

Points d'observations

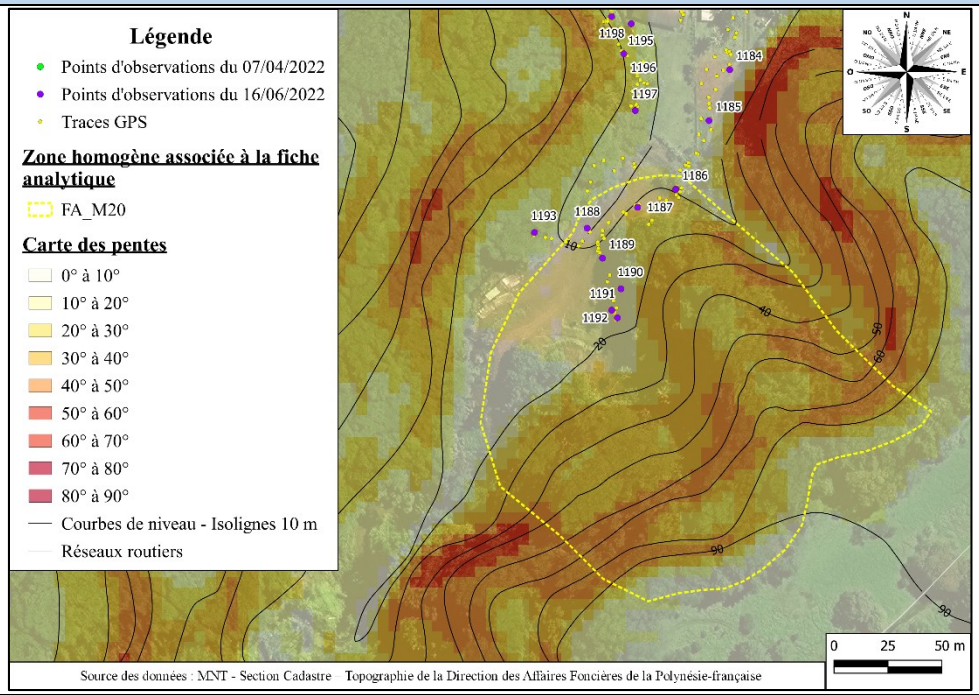

Observations n°1186 à 1193	Le point d'observation n°1186 correspond à l'axe du thalweg orienté sud-ouest / nord-est. Le point d'observation n°1187 correspond à un talus terrassé verticalement d'une hauteur de 9,70 m. Le talus est constitué de mamus de type I/II à sa base et de mamus de type III / IV en haut. Le point d'observation n°1188 à 1192 correspond au pied du versant terrassé. Le point d'observation n°1193 correspond à la berge en rive droite du cours d'eau. Entre les points n°1192 à 1993, le terrain est plat.

Photographies des investigations

Observations n°1186 à 1193

Point d'observation n°1186 – Axe d'écoulement du thalweg

Point d'observation n°1187 – Illustration du talus terrassé sur environ 10 m

Point d'observation n°1190 – Illustration du versant en direction du sud

Point d'observation n°1189 - Illustration du pied de versant – Mamus de type III / IV

Point d'observation n°1189 - Vue vers le sud-est - Illustration du pied de versant

Point d'observation n°1192 – Illustration de la base du talus terrassé

Point d'observation n°1193 – Illustration du versant

Point d'observation n°1193 – Rive droite du cours d'eau - Vue vers l'aval

Point d'observation n°1193 – Rive droite du cours d'eau - Vue vers l'amont

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	Pas d'avis rendus dans ce secteur
Référence des rapports intégrés	
Synthèse à retenir	

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Réduction de l'aléa moyen mouvements de terrain en aléa faible mouvements de terrain*
Justification de la modification	*L'aléa moyen mouvements de terrain est conservé dans le versant. Il est cependant précisé en amont et à l'aval du versant.* ***A l'amont du versant** : Une planèze est visible en amont du versant. L'aléa moyen mouvements de terrain s'arrête 10 m en recul de la tête du versant.* ***A l'aval du versant** : La parcelle a été aménagée et le pied du versant a été terrassé. Même si les pentes des terrassements sont assez raides, le versant est de faible hauteur jusqu'à la crête (10 à 15 m) au droit des observations. Si un mouvement de terrain se produit, sa propagation sera limitée, c'est pourquoi la limite aval de l'aléa moyen mouvements de terrain est précisé sur une distance de 10 m. La zone plate est cartographiée en aléa faible mouvements de terrain.*

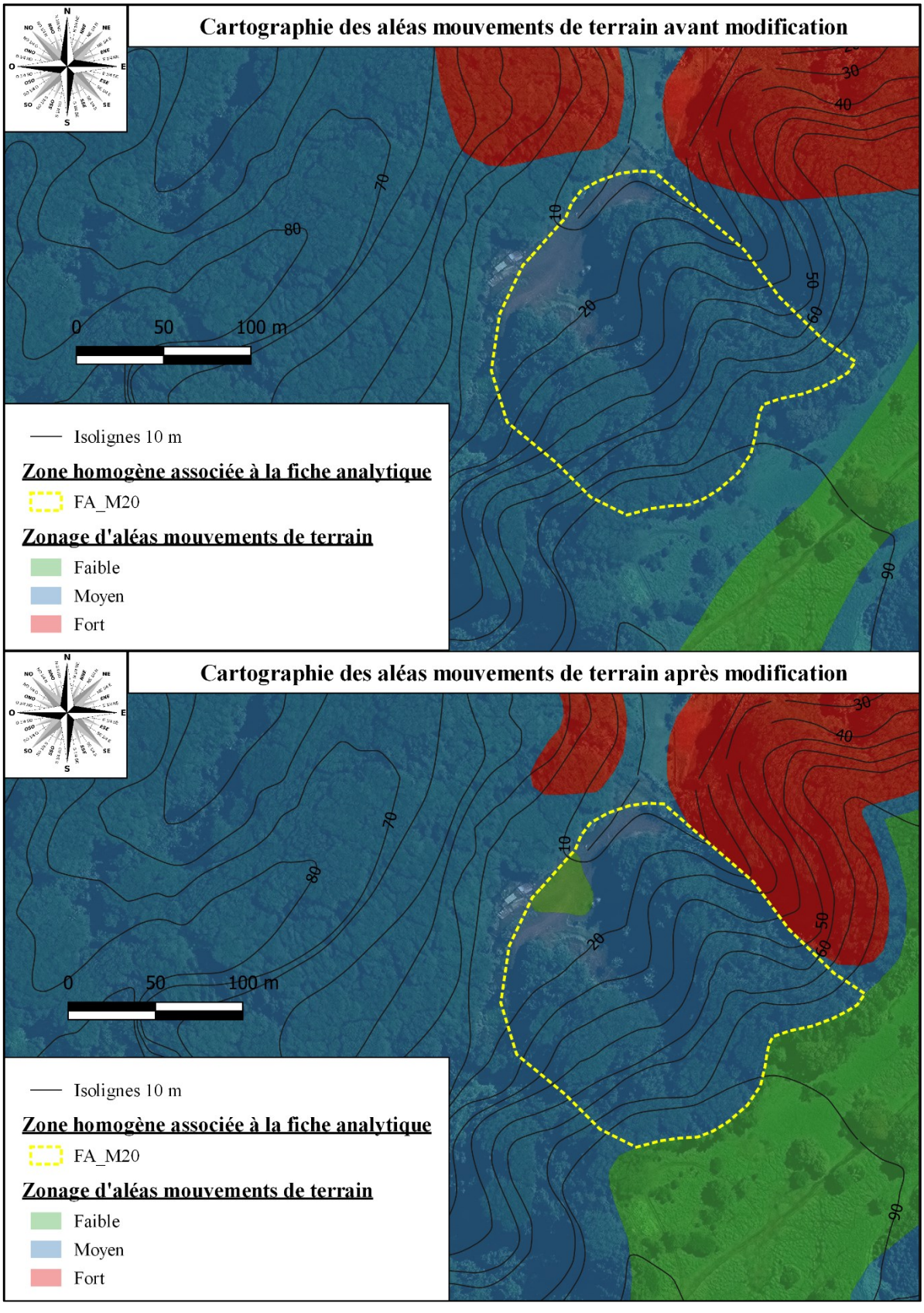
Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_M20
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort
Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_M20
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort